

COMMUNIQUE



Le 18 juillet 2006

Résultats de l'exploitation* au premier semestre 2006

- Le chiffre d'affaires de l'activité Navettes d'Eurotunnel continue à progresser : + 3 % (à 219 millions d'euros)
- Les charges d'exploitation sont réduites de 9 % (à 166 millions d'euros)
- La marge d'exploitation est en nette augmentation : + 12 % (à 233 millions d'euros)

La vigoureuse réorientation des politiques commerciale et opérationnelle engagée en 2005 a produit des effets très positifs sur les résultats d'exploitation d'Eurotunnel au cours du premier semestre de l'année 2006.

Le chiffre d'affaires total continue sa progression (399 millions d'euros, + 2 % par rapport au premier semestre 2005), soutenu par la croissance de l'activité des Navettes d'Eurotunnel (+ 3 %), cœur de métier de l'entreprise. Il est à noter que cette hausse des revenus se confirme, alors même qu'au premier semestre 2005, Eurotunnel avait bénéficié de manière conjoncturelle des perturbations du port de Calais.

Cette croissance s'inscrit de plus dans un contexte où Eurotunnel ne recherche plus les volumes : avec un nombre de véhicules embarqués dans les Navettes d'Eurotunnel stable, voire en diminution par rapport à 2004 (voir annexe 2), la hausse des revenus démontre que l'optimisation des taux de remplissage, l'introduction d'un modèle de tarification dynamique (Passagers) et la reprise en direct de la commercialisation du service Camions devaient être mises en oeuvre.

Autre axe majeur : l'importante réduction des charges d'exploitation constatée au cours du premier semestre 2006, avec des dépenses en baisse de 9 %, à 166 millions d'euros. L'augmentation des revenus et la maîtrise des coûts concourent à une évolution très favorable de la marge d'exploitation (+12 %), qui se hisse à 233 millions d'euros.

La rentabilité des activités, calculée par le rapport de la marge d'exploitation sur le chiffre d'affaires, atteint dans la période considérée un niveau record de 58 %.

Pour le deuxième semestre 2006, Eurotunnel prévient que la situation créée par le refus de certains créanciers d'approuver la restructuration financière proposée, et par voie de conséquence la demande de procédure de sauvegarde, peut avoir un impact négatif sur les réservations des clients ou les exigences des fournisseurs qu'il est aujourd'hui très difficile d'estimer.

Jacques Gounon, Président-Directeur général d'Eurotunnel a déclaré : « *Les résultats de l'exploitation d'Eurotunnel au cours de ce premier semestre sont très bons. Cette nette amélioration est le résultat tangible des efforts considérables consentis par les salariés et montre tout le potentiel d'Eurotunnel. Il serait injuste que ces efforts soient réduits à néant par le refus des créanciers d'arriver à un règlement rapide de la question de la dette.* »

Note aux éditeurs : Il est rappelé que les comptes annuels d'Eurotunnel au 31 décembre 2005 font l'objet d'une procédure d'alerte lancée par les commissaires aux comptes le 12 février 2006 et qu'ils n'ont pas été arrêtés.

Annexe 1. Résultats de l'exploitation (en millions d'euros)*

	1^{er} semestre 2006 (estimé, non audité) <i>1,441</i>	1^{er} semestre 2005** (retraité) <i>1,441</i>	2006/2005 (variation)
<i>Taux de change €/£</i>			
Navettes Eurotunnel	219	213	+ 3 %
Chemins de fer	173***	170	+ 2 %
Activités transport	392	383	+ 2 %
Activités hors transport	7	7	-
Chiffre d'affaires	399	390	+ 2 %
Charges d'exploitation	166	182	- 9 %
Marge d'exploitation	233	208	+ 12 %
Rentabilité des activités (marge d'exploitation / chiffre d'affaires)	58 %	53%	+ 5 pts

* données estimées, non auditées.

** les chiffres du premier semestre 2005 ont été recalculés au taux de change de 1£ = 1,441 €, de manière à permettre la comparaison directe avec ceux du premier semestre 2006. Dans le même but, ils ont aussi été retraités selon les normes comptables IFRS, adoptées par Eurotunnel au 31 décembre 2005.

*** dont 54 millions d'euros au titre des « charges minimales d'utilisation », clause de la convention liant Eurotunnel aux compagnies de chemin de fer, qui garantit un niveau minimal de péages, indépendant des variations de trafic. Cette disposition expire à la fin du mois de novembre 2006.

Annexe 2. Trafic des Navettes d'Eurotunnel et des chemins de fer

	1^{er} semestre 2006	1^{er} semestre 2005	2006/2005 (variation)	1^{er} semestre 2004	2006/2004 (variation)
Navettes Camions	649 596	703 363	- 8 %	646 468	0 %
Navettes Passagers					
• voitures****	887 464	951 561	-7 %	944 832	- 6 %
• autocars	33 030	39 831	-17 %	29 834	+11 %
Eurostar***** (en passagers)	3 733 403	3 675 508	+ 2 %	3 406 698	+ 10 %
Trains de marchandises (SNCF / EWS) (en tonnes)	791 672	847 716	- 7 %	978 717	- 19 %

**** y compris, motos, véhicules avec remorque, caravanes et camping cars.

***** le nombre de passagers d'Eurostar repris dans ce tableau ne prend en compte que les trajets via le tunnel sous la Manche, et exclut donc les voyageurs liaisons Paris-Calais et Bruxelles-Lille.

*La direction de la communication d'Eurotunnel reste joignable en dehors des heures ouvrables
et notamment le week-end au : + 33 (0) 3 21 00 69 00*

www.eurotunnel.com